

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance**

PROCES-VERBAL N° LYC-11-3758M

et 1 annexe de 3 pages

MATERIAU présenté par : VERSEIDAG - INDUTEX GmbH
Industriestraße 56
47803 KREFELD

MARQUE COMMERCIALE : Duraskin® B1673

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100 % polyester enduit sur les 2 faces de PVC ignifugé dans la masse
Masse surfacique nominale : 850 g/m²
Epaisseur : 0,65 mm
Coloris : Blanc

RAPPORT D'ESSAI : N° LYC-11-3758 du 26 Août 2011

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique

CLASSEMENT : **M 2**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

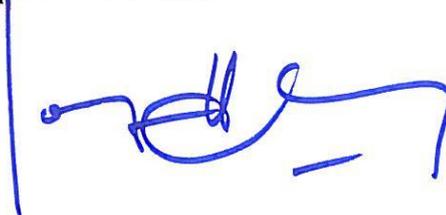
Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 26 Août 2011

Directeur ou son représentant
Jacques – Hervé LEVY



ACCREDITATION
N° 1-0101*
PORTÉE
COMMUNIQUÉE
SUR DEMANDE